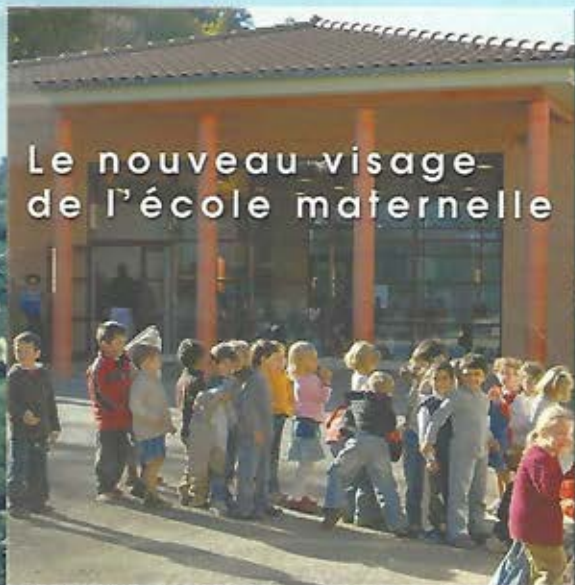


JOUQUES



revue d'information municipale de la ville de Jouques

Le nouveau visage
de l'école maternelle



Sommaire

Enfance

Finances

Social

Cadre de vie

Travaux

Patrimoine

Environnement

Services municipaux

Culture et Animation

Bloc-Notes

Jouques

Spécial - n°2 - janvier 2007



Faire de Jouques un village où il fait bon vivre

Directeur de publication : Guy ALBERT
Dépôt légal à parution - Tirage 2000 exemplaires
Photos : C et C, Mairie de Jouques
Conception-réalisation C et C 04 42 58 95 00



Les pages de cette revue municipale sont un aperçu du travail effectué par notre équipe ces cinq dernières années.

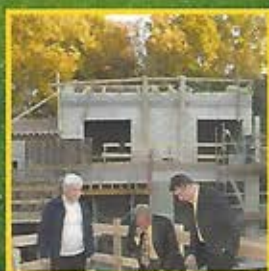
Aujourd'hui, tout en privilégiant une gestion sage des deniers publics, nous pouvons nous féliciter d'avoir su maintenir les investissements. Sans lancer d'emprunts hasardeux, nous avons su programmer d'importants travaux, pour assurer à la fois l'épanouissement de nos enfants, la qualité de vie de chacun d'entre vous et la valorisation de notre patrimoine. J'en profite d'ailleurs pour remercier le Conseil Régional, le Conseil Général et la Communauté du Pays d'Aix sans lesquels beaucoup de dossiers n'auraient pu être menés à bien.

A une époque où les besoins ne cessent d'évoluer, nos actions restent prioritairement : l'amélioration de la sécurité, la préservation de notre cadre de vie et de notre environnement.

En 2007, je continuerai ainsi que mon équipe, à être à votre écoute, pour que la commune de Jouques poursuive et maintienne ses objectifs.

Vous trouverez, au fil de votre lecture, le rappel des différentes actions menées par l'équipe municipale pour faire de Jouques un village où il fait bon vivre.

*Guy ALBERT,
Maire de Jouques*



Un quotidien amélioré pour les élèves

Si l'équipe municipale attache une telle importance à l'école c'est que celle-ci forme les citoyens de demain. Gérer au quotidien les travaux nécessaires, entreprendre des réalisations ambitieuses, afin que les conditions d'études soient toujours les meilleures, sont des missions essentielles.



La commission école. De gauche à droite : M. Melia, B. Rouvelet, P. Magnan (président), M. Austruy et C. Djihanian.

Deux créations de classes : deux chances de + pour nos enfants !

Cette année, 488 enfants fréquentent nos écoles. Dans un monde qui évolue trop vite, c'est une responsabilité importante pour notre équipe municipale et pour le personnel qui a en charge le bien être des élèves d'être attentifs à cette force vive, mais aussi très fragile, que sont nos enfants. A l'égard de ceux qui sont l'avenir de notre village, l'une de nos priorités depuis 2001, est d'offrir à nos élèves les meilleures conditions d'épanouissement. Un enseignement de qualité pratiqué dans de bonnes conditions avec des classes qui ne soient pas surchargées et des structures annexes adaptées (salle de jeux), sont les pièces maîtresses de l'intégration des jeunes dans le monde des adultes.

en maternelle

La sixième classe de la maternelle a été aménagée pour la rentrée 2006. Comme les autres classes, elle assure aux enfants la meilleure sécurité et aux parents une bonne tranquillité. Ainsi, dans les six classes, les petits reçoivent une bonne éducation dans un cadre agréable et sécurisé. Les cinq autres classes ont été rénovées : les peintures ont été réalisées et les toitures ont été reprises, entre autres.



Nouveau

A l'école maternelle, la création de la sixième classe, permet d'accueillir les enfants en toute sérénité.



Nouveau

Enfance



A l'occasion des travaux d'agrandissement de l'école maternelle, une nouvelle salle de jeux a été réalisée. Cette pièce de 121 m² est spacieuse, bien éclairée et particulièrement bien conçue.



durant les travaux



Egalement, la commune a investi dans une nouvelle salle de restauration, qui, outre sa conformité aux normes d'hygiène et de sécurité, permet d'accueillir nos petits bénéficiaires dans un cadre plus convivial.

Bientôt, l'enrobé de la cour sera réalisé et des jeux d'enfants installés.



au primaire

Les enfants d'abord !

La onzième classe de l'école élémentaire a été ouverte lors de cette rentrée 2006. Ouvrir une nouvelle classe pour ne pas surcharger les autres est une bonne démarche dans le monde de l'éducation. Aussi le souci majeur de la municipalité est de donner des structures adaptées et valorisantes pour l'enfant.



Pour être branchés @ l'école.
La salle des ordinateurs a été rénovée
et les ordinateurs remplacés



Nouveau



Les petits de Jouques passent 5 ans en élémentaire. C'est une période capitale dans leur vie. Parents, enseignants, élus municipaux doivent agir ensemble pour leur donner les meilleurs atouts d'avenir. Pour cela de nombreux travaux sont réalisés à l'école élémentaire : mise aux normes et réfection de l'installation électrique, peintures, stores, toitures, mobilier,...

Restauration scolaire : les études, ça creuse !

Le déjeuner est un moment privilégié dans la journée des écoliers. Ils se retrouvent pour un moment de détente avec leurs camarades. Jouques, avec plus de 400 élèves inscrits en demi-pension dont plus de 290 rien qu'en primaire, se devait d'avoir une restauration scolaire digne de ce nom ! Les employés municipaux affectés à la cantine des écoles et à la surveillance des cours de récréation, veillent en permanence au bien-être de nos chers bambins et bénéficient tout au long de l'année d'une formation continue.



Nouveau

Avec la remise aux normes de la cuisine en 2003, un self a été installé au réfectoire de la cantine primaire.



Guénomée



Crèche, tétines et biberons !

Notre municipalité a toujours eu à cœur de faciliter l'accueil des tout-petits, du mieux qu'elle pouvait au regard de ses moyens.

Ainsi en est-il de la crèche qui, rappelons-le, fonctionne depuis toujours selon le mode associatif. La contribution financière de la commune, sous forme de subvention à l'association gestionnaire et de mise à disposition des locaux, permet d'assurer à l'organisme une pérennité de ses activités.

Il est à noter d'ailleurs que le montant de la subvention n'a cessé d'augmenter : de 39 027 € en 2001, il s'établissait à 56 000 € en 2006 et devrait avoisiner les 80 000 € en 2007.

Pour autant, l'action de la commune ne se limite pas à la seule intervention financière, puisqu'elle prend également en charge, tout au long de l'année, divers travaux d'amélioration comme, entre autres, la pose de nouvelles huisseries, la réfection des peintures, l'installation électrique, ou la mise en sécurité (alarme).

Contrat Petite Enfance

Pour mieux répondre aux besoins des familles et des enfants, la Commune de Jouques a conclu un Contrat Petite Enfance qui permet de créer et d'améliorer les actions éducatives et de loisirs en direction des plus jeunes. De 2002 à 2004, un premier Contrat Petite Enfance a été signé en partenariat avec la CAF et renouvelé depuis.

Les actions réalisées :

- ✓ animations psychomotrices (formation)
- ✓ jardin éducatif découverte nature
- ✓ animations d'éveil pluri sensoriel pour les 6 mois à 3 ans
- ✓ l'heure du conte : une fois par mois, un spectacle est proposé pour les 0/3 ans à la bibliothèque municipale.



Bientôt un nouveau Centre Aéré

Ce souci de qualité dans l'accueil des enfants se traduit également par d'autres actions telles que la réfection et l'agrandissement du centre aéré des 3/6 ans, lui aussi géré par une association.



Pour répondre au besoin de la population, sa réfection et son agrandissement ont été lancés. La poule et le bateau ne sont déjà plus que des souvenirs et le bâtiment de la villa sera agrandi. Le centre aéré sera séparé de l'école par une clôture

Un skate park a été réalisé au centre socio-culturel et des jeux d'enfants ont été installés (quartier des Platanettes et Crèche). D'autres jeux sont en cours d'installation.

Une gestion sage des finances publiques



Chaque année, l'élaboration du budget est un exercice difficile pour lequel les élus municipaux doivent faire la juste mesure entre les besoins des habitants et les possibilités financières de la commune. A Jouques, la gestion sage et claire des finances a permis de réaliser les investissements nécessaires à la bonne marche de la commune, tout en maintenant les taux des impôts communaux à des seuils inférieurs aux moyennes départementale et nationale. La dette a été diminuée

Taxes d'habitation

Jouques	10,69 %
Moyenne départementale	14,26 %
Moyenne nationale (2005).....	13,66 %

Taxes sur le Foncier Bâti

Jouques	13,20 %
Moyenne départementale	20,02 %
Moyenne nationale.....	17,47 %

Taxes sur le Foncier non Bâti

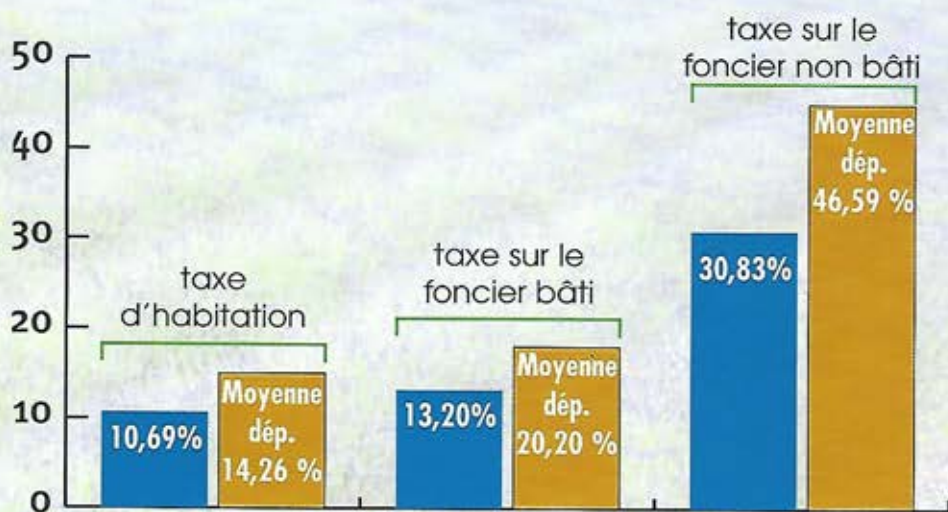
Jouques	30,83 %
Moyenne départementale	46,59 %
Moyenne nationale.....	38,70 %

Sources : chiffres Direction Générale des Collectivités Locales
"Les Collectivités Locales en 2006"

Des taxes communales toujours inférieures aux moyennes départementale et nationale

Ici, à Jouques, l'équipe municipale gère "sagement" les finances communales.

Notre premier souci : limiter la pression fiscale.



des impôts communaux raisonnables



La Commission Finances.

De gauche à droite : N. Novelli, C. Gueret, P. Fleury, A. Carrere, P. Arbaud, D. Grenard (président), V. Lifante et J. Rougier.



une dette maîtrisée

Coup de frein à la dette



■ *Etre attentifs à la dette communale*

Il est si facile d'emprunter ! Il est dangereux de reporter sur les années suivantes les remboursements des crédits. L'équipe municipale a décidé d'assainir ses finances, de diminuer le poids de la dette. Aujourd'hui, la dette communale est à 411 € par habitant alors qu'elle se situe à 637 € pour les communes de taille identique.

Depuis 2001, la commune construit, développe et fait progresser les investissements sur le territoire de Jouques. Après une pause nécessaire en 2004 pour ne pas grever les finances communales, les investissements ont repris.

Nous comptons donc sur la compréhension de ceux qui sont trop impatients, car nous ne pouvons pas tout faire et tout de suite.

■ *Des investissements en hausse*

2001	1 368 867 €
2002	1 631 441 €
2003	2 077 910 €
2004	1 156 850 €
2005	2 331 647 €
2006	2 067 653 €

des investissements d'avenir



La solidarité en action

En étroite relation avec les différents acteurs sociaux, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aide directement les personnes démunies. Outil de proximité adapté aux besoins, il est considéré comme le fer de lance de la lutte contre toutes les formes d'exclusion.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se réunit en commission mensuelle pour décider des actions, des aides financières ponctuelles et des dons éventuels.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS est composé à la fois :

- ✓ d'élus du conseil municipal : le Maire président de droit, la présidente Béatrice Bongini (Rouvelet), Paulette Cadenel, Paul Decanis ;
- ✓ de représentants de la société civile : Brigitte Breissac, Claude Masset, Josiane Demange et Gilberte Jansens ;
- ✓ de bénévoles : M. Austruy, P. Fleury, R. Feraudet, C. Salge, E. Boyer, I. Canizares, I. Lifante, I. Salero (secrétariat CCAS).

Pour fonctionner, le CCAS dispose d'un budget autonome, distinct de celui de la commune.

Les actions menées par le CCAS :

- ✓ pour les demandeurs d'emplois ou les personnes en difficulté :
 - Opération Markethon en 2004 et en 2005 : journée de solidarité dédiée à la recherche d'emplois : 30 demandeurs d'emplois en équipe pour visiter 124 entreprises et collecter 55 intentions d'embauche.
 - Instruction des demandes de RMI : le CCAS suit une quarantaine de Rmistes dans leurs démarches d'insertion socio-professionnelle. Il établit et renouvelle leur contrat d'insertion. Ce contrat permet au bénéficiaire d'obtenir des fonds d'aide à l'insertion et des aides à la formation.
- ✓ pour les personnes âgées, isolées, et/ou invalides :
 - Les colis de Noël des personnes âgées de plus de 70 ans (plus de 300 en 2006).
 - Tenue du registre nominatif de recensement des personnes âgées (146 personnes) pour permettre la mise en œuvre du plan d'alerte (canicule, grand froid, incendie, inondation,...).
 - Extension du portage des repas aux personnes semi-valides, ou invalides, ou qui se trouvent temporairement immobilisées.
 - La semaine bleue : rencontre nationale des personnes âgées, sur le thème "Jeunes et vieux... Ensemble", le 17 octobre 2006 à la salle du Réal et à la salle du Foyer du 3^{ème} Age.
 - Convention signée avec l'ADAR pour mettre en place le service d'accompagnement véhiculé.



Nouveau

Les actions menées par le CCAS, en collaboration avec plusieurs partenaires

- Une équipe de bénévoles, qui assiste à chaque réunion du CCAS et qui intervient au domicile des personnes âgées, isolées, et/ou invalides, pour maintenir le lien social.
- La pharmacie pour le portage des médicaments.
- Le Conseil Général.

- Le CCAS a instruit 88 demandes d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, versée aux personnes âgées dépendantes.
- Le CCAS instruit aussi les demandes de téléassistance. Actuellement, 55 bénéficiaires disposent de l'appareil du Conseil Général.
- Il intervient auprès du Conseil Général pour des demandes d'aides sociales (aide ménagère, Foyer restaurant, entrée en établissement).
- Le CCAS saisit le Fonds d'Aide à l'Energie et aux Fluides du Conseil Général.

Nouveau

Jouques a contribué à l'effort de création de logements (actuellement 70 logements sociaux).

Bientôt près de 40 logements seront construits pour accueillir nos jeunes ménages.

Le Bureau Municipal de l'Emploi

Créé en 2003, le Bureau de l'Emploi (BME) a pu trouver 111 emplois à des demandeurs d'emploi. En 5 ans, sans tambour, ni trompette, mais avec sérieux et détermination, l'équipe municipale et ce service ont démontré qu'il était possible de contribuer avec efficacité au combat contre le chômage. On ne lutte pas contre ce vrai problème du chômage, auquel toutes les communes de notre région sont confrontées, par des mots vides d'actions.

Le Bureau Municipal de l'Emploi est ouvert de 8 h 30 à 12 h et travaille en partenariat avec le Plan Local d'Insertion et de l'Emploi (PLIE) du Pays d'Aix, l'ANPE, la Mission Locale et bien d'autres structures. On peut y consulter les offres d'emploi réactualisées chaque semaine de l'ANPE, des entreprises d'intérim, des entreprises locales et des associations intermédiaires, notamment celles des services à la personne.

Qu'est ce que le PLIE ?

Le Plan Local d'Insertion et de l'Emploi du Pays d'Aix est un dispositif qui propose :

- un accompagnement à l'emploi : 4 accompagnateurs à l'emploi pour Jouques,
- une remobilisation (ateliers, chantiers d'insertion, formations qualifiantes),
- et un outil performant "Le pas pour l'emploi" (PPE) : cette structure est en lien direct avec des centaines d'entreprises locales pour faciliter l'emploi des bénéficiaires du PLIE. Ainsi, récemment, le PPE a été chargé d'un recrutement collectif d'une cinquantaine de manœuvres pour la construction et la pose d'un pipeline oléoduc entre Rognes et Manosque.

Quelques chiffres :

- de 2002 à 2006, 87 demandeurs d'emploi, dont 37 Rmistes, ont adhéré au PLIE. Parmi eux, 31 ont été suivis par le PPE.
- 28 bénéficiaires sont sortis du dispositif pour un emploi stable et durable, ou une formation qualifiante (dont 14 par l'intermédiaire du PPE).

La Mission Locale

Depuis 2002, la Commune a instauré des permanences de la Mission Locale pour les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés. Voici quelques chiffres...

Année	Jeunes accueillis	Ont trouvé 1 emploi/formation	% de succès
2002	44	23	52
2003	42	35	83
2004	45	26	58
2005	50	27	54

Pour un village

Plus de convivialité, plus de sécurité, une vie quotidienne améliorée, telles sont les priorités de l'aménagement de notre village. C'est ainsi que durant notre mandat plus de 40 000 € auront été investis dans la signalétique, le marquage ou la pose de mobilier urbain, pour une meilleure accessibilité des usagers. En effet, il nous a semblé important de préserver l'environnement et de conforter les charmes et les atouts de Jouques.

■ La nouvelle vie du chemin Tra Lou Barri

Des tonnes de décombres avaient été accumulées depuis plusieurs décennies sur le site. Après déblaiement et création d'un mur de soutènement de caractère en pierres sèches, la réouverture du chemin a permis de créer un accès direct et sécurisé jusqu'au clocher.



pendant les travaux



après les travaux



Un mur en pierres sèches donne un "air provençal"

La pose de barrières en bois sécurise le chemin



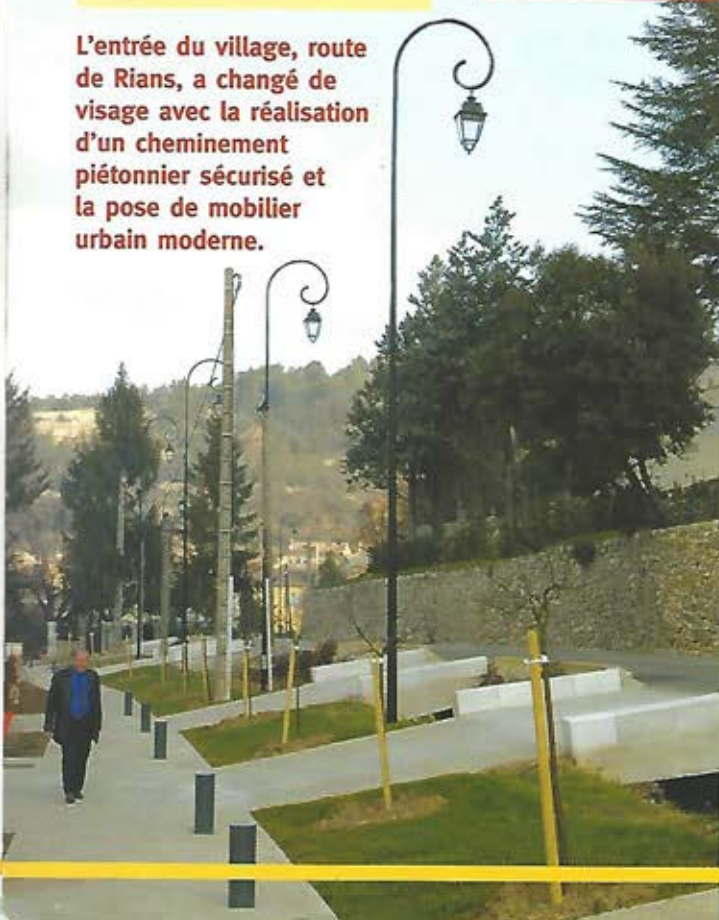
Rénovée



■ La place du Château rénovée

La place du Château avait perdu son lustre. Une campagne de rénovation a permis de remonter le mur en pierre et ainsi de recréer un espace convivial mettant en valeur le patrimoine de Jouques.

L'entrée du village, route de Rians, a changé de visage avec la réalisation d'un cheminement piétonnier sécurisé et la pose de mobilier urbain moderne.



propre et beau



Responsables Voiries.
De gauche à droite : P. Arbaud,
V. Lifante et D. Grenard.

■ Réfection des chemins communaux



Enfouissement des réseaux, goudronnage, construction d'abris conteneurs en pierres, tri sélectif, transports scolaires... autant de travaux essentiels illustrés sur cette photo du chemin Citrani.

Des chemins de désenclavement, essentiels en cas d'incendie, ont été créés au Turquet, à Citrani, à Baragne, aux Catalans et aux Asseaux.

■ Aménagement des bords du Réal

En 2003, les bords du Réal ont été entièrement réaménagés tant en matière de sécurité des piétons et des voitures qu'en matière d'embellissement.

Depuis 2001,
les chemins
communaux et
urbains ont été
rénovés.



Rénovés



Les accès de la Maternelle
en sécurité, en lumière et en fleurs.

230 places de parking supplémentaires ont été réalisées depuis 2001, au parking du centre socio-culturel et boulevard de la Gare pour un montant de 220 000 €.



Nouveau



La Commission Travaux. De gauche à droite : D. Grenard, P. Magnan, C. Gueret, M. Pourrière, J. Rougier (président), P. Cadenel, P. Arbaud, P. Decanis, V. Lifante et A. Carrere.

2001

Acquisition d'un véhicule utilitaire destiné à la livraison de repas à domicile	14 279 €
Travaux de mise en sécurité de la voirie	12 368 €
Réhabilitation de la chapelle St Jean, la Fontaine de Pusterle et l'oratoire de la porte St Pierre	22 713 €
Prestation d'ingénierie voirie rurale	11 909 €
Divers travaux	29 535 €
Extension du centre socio culturel	50 781 €
Achat de vélo agent de médiation	1 128 €
Achat terrains école et entrée de ville	95 102 €
Achat divers matériels de voirie	425 €
Achat divers ordinateurs	6 181 €
Réfections diverses à l'église	9 863 €
Pose de l'alarme à la Police Municipale	2 454 €
Divers travaux à l'école primaire et maternelle	34 257 €
Réalisation d'une gouttière à la crèche	3 063 €
Travaux de mise en sécurité Maison 3 rue grande	12 545 €
Taillage des platanes	2 734 €
Fuite d'eau source Traconnade	3 678 €
Travaux d'amélioration en forêt	8 058 €
Electrification rurale	178 170 €
Travaux d'évacuation suites aux intempéries (élagage voirie)	53 878 €
Entretien des espaces verts	3 204 €
Réfection divers bâtiments	12 508 €
Assainissement	
Achat de terrain	15 244 €
Réalisation d'un réseau d'assainissement Quartier les carreaux	385 €
Frais d'étude en vue de la réalisation station d'épuration	2 845 €
Travaux de curage des eaux pluviales	15 715 €
Service de l'eau potable	
Etude de périmètre de protection de l'eau	13 959 €

2002

Réfection de 3 courts de Tennis	51 644 €
Accessibilité de l'hôtel de ville – mobilité réduite	45 925 €
Création d'une aire de tri sélectif	19 843 €
Achat de rideaux fond de scène au socio	6 543 €
Restauration façade du musée	11 422 €
Restauration fontaine et chapelle St Jean (Musée)	16 710 €
Mise en conformité du centre socio	8 366 €
Achat terrain Centre de Secours	88 588 €
Achat divers matériel de voirie	16 045 €
Divers installations générales	21 383 €
Achat matériel de transport	7 827 €
Achat matériel de bureau et informatique	1 456 €
Achat de mobilier	7 764 €
Achat d'autres immobilisations(logiciel mairie)	5 997 €
Réfection peintures du 3ème age	8 456 €
Réfection peintures école primaire	5 940 €
Réfection des plaques sur les monuments	1 524 €
Réalisation de plans photographique vue aérienne	17 430 €
Travaux de proximité	86 543 €

Les principales

Réfection piste forestière	20 694 €
Travaux aux réseaux d'égout	4 843 €
Electrification rurale	151 290 €
Travaux de voirie	31 408 €
Travaux suite aux dégâts occasionnées par la neige	13 1213 €
Travaux d'amélioration en forêt	8 079 €

Assainissement

Assainissement quartier les carreaux	50 805 €
Mise en place de l'auto surveillance à la station d'épuration	32 189 €
Réalisation d'une palissade en bordure du Réal	16 180 €

Service de l'eau potable

Mise en conformité station de pompage	12 890 €
Captage de l'eau à Traconnade	5 026 €
Fourniture et pose d'une clôture à la station d'épuration	4 385 €

2003

Achat divers terrains dont forêt st charles	149 105 €
Frais d'études pour la faille	12 677 €
Frais d'étude pour l'église St Pierre	9 732 €
Installations générales	6 439 €
Extension de l'école maternelle (6ème classe)	11 397 €
Restauration du cadastre Napoléonien	7 161 €
Fourniture et pose de rideaux école crèche	1 123 €
Mise en sécurité de l'école maternelle (parking)	253 628 €
Reprise et agrandissement du parking au socio	73 486 €
Réalisation de box à containers	43 052 €
Aménagement et réfection de la voirie	109 319 €
Mises aux normes de la cuisine centrale et aménagement du restaurant scolaire	126 970 €
Restauration des registres d'état civil	4 003 €
Aménagement du chemin de tra lou bari	153 628 €
Acquisition de la salle du Réal	385 851 €
Achat véhicules Service technique	62 242 €
Achat matériel de bureau et informatique	1 378 €
Achat de mobilier	3 516 €
Réfection peintures divers bâtiments	63 115 €
Electrification rurale	114 892 €
Elaboration du PLU	6 368 €
Fournitures et pose de rideaux école primaire et maternelle	8 071 €

Assainissement

Etude pour la mise en place du plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration	13 962 €
---	----------

Service de l'eau potable

Sécurisation de l'eau plan vigie pirate (alarme)	13 122 €
Mission de reconnaissance extension de l'eau potable frais d'étude	2 631 €
Modification du réseaux RD 61	4 649 €

2004

Réfection des Bd du Réal...	131 034 €
Achat terrains Centre de secours et autres	93 755 €
Achat de caveau	24 000 €
Divers installations générales	4 023 €
Achat matériel de transport	6 250 €
Achat matériel de bureau et informatique	2 602 €
Achat de mobilier	5416 €
Réfection peinture école primaire	7 185 €
Electrification rurale	165 380 €
Frais d'études sur le projet passerelle	1 076 €
Elaboration du PLU	6 368 €

réalisations depuis 2001

Travaux d'amélioration en forêt	14 041 €
Restauration des registres d'état civil	3 750 €
Extension de l'école maternelle	62 461 €
Réhabilitation de bâtiments communaux	14 796 €
Restauration toiture de l'église	2 726 €
Réhabilitation du clocher	12 075 €
Création d'un skate park.	12 093 €
Création aire de jeux	13 342 €
Aménagement de 4 chemins de désenclavement	71 813 €

Service de l'eau potable

Mission d'assistance et de coordination pour la mise en œuvre d'un périmètre de protection du captage de Traconnade	2 423 €
---	---------

Assainissement

Diagnostic schéma directeur de l'assainissement	32 053 €
Construction d'une nouvelle station d'épuration (frais d'étude)	29 186 €

2005

Travaux d'extension et de mise aux normes de l'école maternelle	580 520 €
Réfection de la salle du Réal et de la bibliothèque municipale	71 216 €
Travaux de réfection de voirie	91 870 €
Travaux d'amélioration en forêt Programme 2004	8 611 €
Réhabilitation du clocher	22 049 €
Achat divers terrains	452 €
Achat matériel de voirie	3 005 €
Achat d'autres matériels d'outillage	955 €
Installation générales	3 553 €
Achat matériel de transport	19 418 €
Achat matériel de bureau et informatique	4 376 €
Achat de mobilier	22 872 €
Achat de logiciel	2 889 €
Achat de la sono pour l'église	4 920 €
Electrification rurale	136 985 €
Remise en service de l'horloge du beffroi	2 165 €
Fourniture et pose de monument cimetière	2 205 €
Elaboration du PLU	12 737 €
Entretien du domaine forestier	1 913 €
Aménagement d'un skate park.	18 689 €
Aménagement placette du château	38 625 €
Divers travaux de voirie	14 765 €
Débroussaillage des chemins	11 422 €
Aménagement de 4 chemins de désenclavement	15 105 €

Assainissement

Construction de la nouvelle station d'épuration	32 507 €
---	----------

Service de l'eau potable

Frais de branchement d'eau potable à la Gouranne	2 746 €
Raccordement en eau potable	1 136 €
Extension de l'eau potable aux Bourgades	262 540 €
Fourniture et pose de borne monétique Bèdes	9 503 €

La Commission Appel d'Offres. De gauche à droite :
J. Rougier, A. Carrere, P. Magnan, G. Albert (président),
M-M. Moënard (Mme Miccoli perceptrice).



2006

Réhabilitation du centre socio culturel (toiture)	25 171 €
Subvention ravalement de façade	29 552 €
Installations générales	1 617 €
Achat de matériel de bureau et informatique école primaire	29 968 €
Achat de mobilier écoles maternelle et primaire	11 079 €
Réparation des rideaux salle de danse	4 479 €
Restauration du monument de la stèle de l'Adaoust	1 273 €
Réfection de peinture aux écoles	15 345 €
Mise en peinture et électricité de la crèche	13 409 €
Electrification rurale	202 361 €
Numérotation des écarts et support boîte au lettre	28 068 €
Taillage des arbres	11 661 €
Débroussaillage des chemins	19 781 €
Extension du centre Aéré de la maternelle	41 903 €
Réfection toiture école maternelle	14 669 €
Travaux d'amélioration en forêt	1 203 €
Achat d'une balayeuse	118 777 €
Fournitures et poses de stores divers batiments	1 636 €
Création aire de jeux	23 815 €
Achat d'une remorque	1 133 €
Réfection de divers chemins	147 050 €
Aménagement entrée de ville	11 334 €
Travaux de signalisation	5 554 €
Aménagement du haut du village	2 930 €
Aménagement placette du clocher	55 415 €
Achat divers terrains	440 €
Achat matériel de voirie	5 616 €
Achat matériel de transport	20 956 €
Achat de livre	1 144 €
Rénovation des appartements du Réal	24 739 €
Achat d'un préfabriqué à l'école primaire	21 349 €
Restauration salle du réal (chaudière)	15 318 €
Extension école maternelle	3 683 €
Divers travaux de rues	5 030 €
Assainissement	
Construction d'une nouvelle station d'épuration	884 648 €
Raccordement réseaux des eaux usés	3 214 €
Service de l'eau potable	
Divers travaux de canalisation	17 954 €

Les montants des dépenses sont exprimés TTC.

Cette liste n'est pas exhaustive et ne prend pas en compte les coûts de fonctionnement de ces investissements.



Un patrimoine vivant

Parce que les “vieilles pierres” sont l’un des charmes de notre village, la Municipalité porte une attention soutenue à la restauration et à la mise en valeur du patrimoine de Jouques.



■ Le Beffroi tinte à nouveau

Élément incontournable dans le paysage de notre village, le beffroi commençait à accuser son âge.

Une importante campagne de rénovation a été réalisée : les pierres ont retrouvé leurs couleurs d'antan.



Les murs en pierres ont été reconstitués



Le parking du Beffroi a été réaménagé

Le patrimoine valorisé



L'eau, source de vie et de traditions



■ Poursuite des travaux de restauration

- Portes de l'église paroissiale et de la mairie
- fontaines,
- réaménagement du haut du village,
- cadastre napoléonien,
- registres d'état civil,
- clocher,...



Préserver la qualité de notre environnement

La défense de l'environnement est l'une des composantes essentielles que constitue pour nous tous, et notamment les collectivités comme Jouques, le développement durable.

C'est d'abord veiller à ce que la croissance de la commune se fasse harmonieusement et, en tous les cas, pas au détriment de la qualité de vie qui est la nôtre aujourd'hui. C'est préserver notre patrimoine, en particulier forestier, s'assurer du respect des normes en vigueur pour le traitement des eaux usées, ou encore embellir le village. C'est dans cette perspective que de nombreuses actions et réalisations ont été menées depuis 2001.

■ Le Plan Local d'Urbanisme

Penser et prévoir l'aménagement et l'urbanisme, c'est poser le choix de nos ambitions pour Jouques en matière d'équilibre entre développement économique et social et respect de l'environnement. Face à une pression foncière agressive, à la baisse d'activité agricole importante, mais aussi à un sous-équipement flagrant de notre commune (réseau électrique insuffisant, voiries sous dimensionnées, écoles ou cantines qui tendent à devenir exigües,...), il devenait urgent de prendre les mesures nécessaires pour maîtriser notre croissance, après plus de 30 ans d'urbanisation non contrôlée.

Depuis 2003, notre municipalité s'est donc attelée à cette lourde tâche, loin d'être aisée, tant nombreux sont les enjeux, avec une mise en perspective à 15 ans.



- ✓ Equilibrer et maîtriser le développement communal et satisfaire nos besoins présents et futurs en matière d'habitat.
- ✓ Conforter et développer les activités économiques et l'emploi.

- ✓ Protéger et valoriser l'environnement et le cadre de vie.
- ✓ Assurer la prévention des risques avec les partenaires associés.

Tels sont les objectifs de notre futur Plan Local d'Urbanisme que nous pensons être ambitieux et dont l'adoption devrait intervenir dans le courant de l'année 2007.

■ Le quartier des Bourgades relié au réseau d'eau

Depuis 2005, le quartier des Bourgades (hameau de Bèdes) est relié au réseau d'eau. Différents travaux ont été réalisés : création de 2 km de conduite, mise en place d'un surpresseur intégré à l'environnement, réalisation de 2 bornes à incendie enterrées. Cette nouvelle réalisation s'inscrit dans la continuité de l'action menée depuis 2001 par la Municipalité pour rénover et mettre aux normes le réseau d'eau et d'assainissement du village.



La nouvelle station d'épuration

La défense de l'environnement est aujourd'hui devenue un enjeu majeur qu'aucun décideur, public ou privé, ne peut dorénavant méconnaître.

Depuis notre élection en 2001, nous avons mis un point d'honneur à assumer nos responsabilités, n'hésitant pas à favoriser l'intérêt collectif plutôt que les intérêts personnels, en privilégiant le long terme plutôt que le court terme.

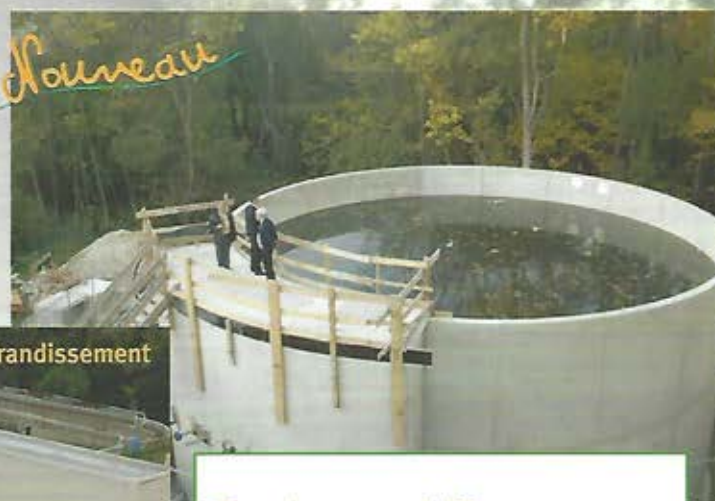
Ainsi, avec la construction d'une nouvelle station d'épuration, nous avons mis fin à 20 ans d'inertie. En effet, il faut savoir que, pour des raisons purement administratives, la station d'épuration actuelle n'a aucune existence légale. Notre commune était ainsi, depuis plusieurs années, sous le coup d'une mise en demeure préfectorale, dont l'application risquait d'entraîner la suppression pure et simple du fonctionnement de l'usine de traitement. C'est pourquoi, dès 2002, nous avons décidé de nous doter d'une nouvelle station permettant ainsi d'anticiper sur l'agrandissement, certes maîtrisé mais néanmoins inéluctable, de notre commune.

Soucieux à la fois de mener à bien cette opération de manière exemplaire, tout en ménageant les deniers publics, nous avons opté pour une construction sur le même site. A cet effet, nous avons veillé, avec la plus grande rigueur, et en accord avec notre maître d'œuvre, à ce que le projet présente la meilleure qualité environnementale, que ce soit dans le choix de la solution technique (avec notamment une désodorisation des boues et la couverture du bassin d'aération, inexistantes dans la station actuelle) ou dans l'exécution des travaux (avec notamment le choix des entreprises de gros œuvre).

A ce sujet, il convient de souligner la prouesse technique qui a permis, dans un même espace restreint, de maintenir le fonctionnement de la station actuelle tout en réalisant la nouvelle usine. Egalement, nous avons souhaité associer dès le départ les riverains immédiats en sorte que le projet soit le moins contraignant en terme d'impact, au prix d'ailleurs d'une plus value supérieure à 45 000 € HT sur le montant initial de l'opération.

Mais il nous a semblé évident que, compte tenu de l'importance de ce dossier, celui-ci rencontre l'assentiment du plus grand nombre. Et aujourd'hui, nous sommes plutôt fiers du résultat.

Le montant de l'opération s'élève à 1 169 964 € HT et **ce nouvel équipement devrait rentrer en fonction au printemps 2007**. Bien évidemment, nous souhaitons que cette nouvelle station soit tout aussi exemplaire dans son fonctionnement quotidien que l'a été la conduite des travaux.



Le début des travaux d'agrandissement

Nouveau



Quelques chiffres

Le financement de la nouvelle station d'épuration

Commune	226 993 €
Agence de l'Eau	370 249 €
Conseil général	300 203 €
Conseil régional	137 087 €
CPA	135 432 €

protéger la forêt

Quelques exemples de débroussaillage

Avec plus des 3/4 de son territoire communal en zones naturelles et agricoles, Jouques dispose d'un espace source de vie particulièrement important.

L'accroissement des pressions exercées sur le milieu naturel depuis plusieurs décennies et la nécessité de préserver les grandes richesses naturelles de notre commune ont conduit la Municipalité à mettre en œuvre des opérations de protection et de gestion de notre patrimoine. En étroite collaboration avec les Sapeurs-Forestiers du département, les services de l'ONF ou encore avec ceux du Grand Site Ste Victoire auquel adhère la commune, de nombreuses opérations de prévention, d'aménagement et de lutte contre les incendies ont été réalisées. C'est ainsi que la commune a procédé au désenclavement des quartiers du Cannet, de Saute Lièvre et des Asseaux, en créant de nouveaux chemins, ce qui a mis fin à une situation potentiellement dangereuse compte tenu de l'absence de toute issue de secours dans ces zones.

Mais on peut également évoquer la création d'une zone pare-feu de 100 m de large au hameau de Bèdes (par les Sapeurs-Forestiers du Conseil Général) ou au Cannet (par les agents du Grand Site). Ou encore le programme annuel de débroussaillage des voies communales, d'un montant de 15 000 €, réalisé à titre préventif.



■ Débroussailler pour mieux prévenir les incendies



Par arrêté préfectoral du 7 mai 2003, le débroussaillage est obligatoire pour toutes les propriétés situées à moins de 200 mètres d'espaces boisés. Le débroussaillage est obligatoire sur 50 mètres aux abords des constructions et sur 10 mètres de part et d'autre des voies et chemins privés les desservant. Les contrevenants s'exposent à des procès-verbaux. Chaque année, la Municipalité établit un programme d'entretien et de débroussaillage de la forêt et des chemins communaux.

■ Tableau de l'emploi du feu

Propriétaires et ayants-droit :

Entreprises pour les travaux en zone sensible :

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Jeter des objets en ignition													
Fumer													
Emploi du feu en situation	peu dangereuse V<40km/h	Propriétaires		Autorisation				Autorisation					
		Entreprises		Déclaration				Déclaration					
	dangereuse 40 km/h<V<80 km/h	Propriétaires											
		Entreprises											
	Risque exceptionnel d'incendie 80km/h<V	Propriétaires											
		Entreprises											

■ Jouques village fleuri

Vous les avez sans doute remarquées durant la belle saison : les entrées de village offrent un visage fleuri aux visiteurs. Le fleurissement a été réalisé par les Services Techniques Municipaux. Que vous arriviez de Rians ou de Peyrolles, Jouques vous accueille avec des fleurs.



Nouveau

■ Un village toujours propre

En plus de la collecte des déchets réalisée par la CPA, la commune assure le ramassage gratuit des encombrants. Ce service municipal répond ponctuellement à la demande des habitants qui le souhaitent.

Egalement, les containers font l'objet d'une tournée régulière afin de limiter l'accumulation des dépôts sauvages.

Enfin, c'est aussi l'entretien courant des voiries, assuré par les agents communaux qui bénéficient, pour ce faire, de matériel conséquent et efficace puisque, durant notre mandat, nous avons fait l'acquisition de 2 balayeuses.



Le service au public



La Commission du Personnel.

De gauche à droite : M. Pourrière, R. Raffaelli, C. Djihanian, C. Gueret (présidente), D. Grenard, P. Arbaud et P. Fleury.



Marie-Mathilde Moënard,
Directeur Général des
Services assure la
coordination de l'activité des
services publics municipaux.

Le service public c'est aussi le service du public. Nous avons à cœur d'offrir aux habitants un service de qualité, sans que cela se traduise par une hausse inconsidérée des impôts.

Engagement tenu : avec une fiscalité stable depuis plus de 3 ans, nous disposons d'un personnel performant.

Aujourd'hui ce sont 41 employés titulaires qui travaillent pour la collectivité. En 5 ans, nous avons pérennisé 11 emplois précaires. N'oublions pas les 5 emplois saisonniers proposés chaque été aux étudiants qui résident sur la commune.

L'accent a été mis sur la formation à travers des stages professionnalisants : gestes de 1^{er} secours, habilitations techniques,...

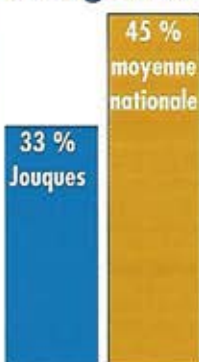


■ Un accueil élargi à la Mairie

Afin d'accueillir les habitants qui travaillent durant la semaine, la Mairie est ouverte tous les samedis matin de 9 heures à 12 heures (état-civil, cantine, transport,...). Ce sont ainsi près de 30 personnes qui sont accueillies chaque samedi.



Les vrais chiffres des charges en personnel



Contrairement à une fausse idée trop répandue, les frais de personnel à Jouques sont très inférieurs à la moyenne nationale.

Services Municipaux

■ Services Techniques

Chaque jour, les personnels des Services Techniques Municipaux sont à pied d'œuvre pour l'entretien et l'embellissement du village.

Maçons, électriciens, réparateurs en tous genres, jardiniers,... ces hommes polyvalents travaillent tout au long de l'année pour faire de Jouques un village où il fait bon vivre.

Le personnel municipal en action



Là encore, notre souci principal a été de mettre à leur disposition du matériel adéquat et professionnel (en particulier s'agissant des véhicules), mais aussi de leur assurer des conditions de travail sécurisées (notamment par l'achat d'équipement de protection individuel).



■ Bibliothèque Municipale

Ouverte en 1998, cet équipement dont la réputation dépasse largement notre territoire, bénéficie de la présence d'un personnel compétent et très motivé, dont 2 titulaires, 2 bénévoles et 1 contrat aidé.

Durant ces 5 dernières années, nous nous sommes efforcés de développer l'offre que ce soit en livres mais également en manifestations diverses et variées (voir l'heure du conte qui attire un public toujours plus nombreux).

■ Jouques sur le web

Depuis le 8 juillet 2005, notre village possède son propre site internet. Une mine de renseignements constamment remise à jour qui informe les utilisateurs sur la vie du village, les manifestations, les activités, le commerce et l'économie,...

Alors connectez-vous sur le www.jouques.fr et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

www.jouques.fr

d'aujourd'hui



Culture et loisirs



De gauche à droite : P. Magnan, P. Arbaud, R. Raffaelli, M. Mazouiller (présidente), M. Austruy, M. Pourriere, A. Adaoust, A. Carrere.

La commission culture et loisirs créée en 2001, a succédé à notre ancien Comité des Fêtes. Les manifestations traditionnelles ont été poursuivies et d'autres créations sont venues enrichir la vie du village. Les voici brièvement présentées...

Fête de la Musique

Un samedi soir de juin de 19 h à 2 h du matin, le boulevard de la République se transforme en zone piétonne et accueille 4 formations musicales dansantes. Elle sont installées à proximité des bars et des restaurants qui proposent pour cette fête un menu à prix modéré.

La Fête de la Saint Baqui renouée

Les bals et spectacles se déroulent désormais au centre socio-culturel, en lieu et place du chapiteau trop onéreux. Cette nouvelle disposition a permis de constater une fréquentation en progression due à l'amélioration du confort.



Nouveau Repas républicain et Fête Nationale

Le 13 juillet au soir sur le parking des Anciens Combattants est organisé un repas républicain. L'orchestre, les apéritifs et les boissons sont offerts par la Municipalité.

Libération de Jouques

Un spectacle de qualité a lieu chaque année en août pour fêter cet événement qui est aussi l'occasion d'honorer les anciens combattants.



Nouveau Concert Rap et Hip Hop

Un concert Rap et Hip Hop est organisé chaque année courant juin pour les jeunes de la commune.

*Jouques, un village à
vivre sans modération*





Durant la Fête de la St Baqui, le concours de boules provençales se déroule sur 3 jours. Il est organisé en partenariat avec la "Boule Renaissance de Jouques".

Forum des Associations

Désormais les associations jouquardes ont leur forum en septembre sur la place du Marché. Toutes les associations y participent pour se faire connaître du public et obtenir davantage d'adhérents ou de sympathisants.

Concert de la Communauté du Pays d'Aix

En 2005, un concert exceptionnel de l'orchestre symphonique du pays d'Aix.



Nouveau

Salle du Réal

La salle du Réal est désormais ouverte pour des manifestations à caractère privé. Elle est destinée aux Jouquards et aux associations sous certaines conditions.

La salle municipale du Réal démarre sa nouvelle vie.



Nouveau

Réveillon de la Saint Sylvestre

La municipalité organise, chaque année, le réveillon au centre socio-culturel. Il donne toute satisfaction si l'on se réfère au nombre de participants.

Nouveau

Spectacles Saison 13

Depuis 4 ans, Jouques accueille des spectacles sélectionnés dans le cadre du dispositif Saison 13 mis en place et soutenu par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

Jouques, un concentré de fêtes



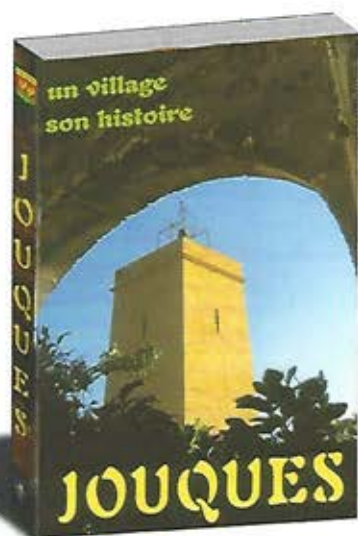
Création d'un skate park

Pour répondre aux attentes des jeunes Jouquards, la Municipalité a installé un skate park à proximité du centre socio-culturel.

Nouveau

Pèlerinage de Sainte Concorce

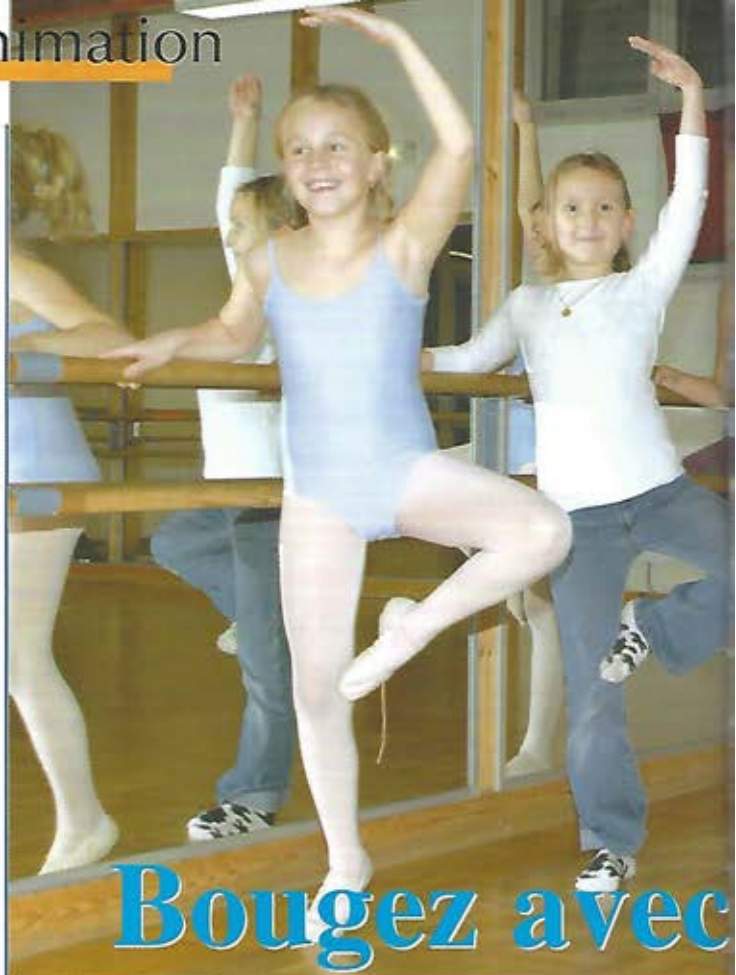
Sur l'initiative du Maire, le lundi de Pentecôte est redevenu la date annuelle de ce pèlerinage traditionnel à Jouques.



Nouveau

Édition d'un livre historique

La Municipalité participe au financement d'un ouvrage retraçant le passé de notre village.



La santé du tissu associatif de Jouques est à l'image du dynamisme de la commune. Nous nous sommes efforcés d'être à l'écoute d'une demande sans cesse grandissante.

Outre l'investissement important qu'a constitué l'achat et l'aménagement de la salle du Réal, c'est tout au long de l'année que nous apportons une aide matérielle et technique aux différentes associations présentes au quotidien, mais aussi lors de leurs réunions et/ou de leurs manifestations.

En plus de la mise à disposition à titre gracieux des salles communales, la prise en charge de l'entretien courant et des différents fluides, la municipalité participe pleinement à la dynamique du monde associatif local par le biais de subventions.

Enfin, et plus généralement, notre équipe s'est essayée à être le plus à l'écoute possible des attentes exprimées et tentera de poursuivre dans cette voie, tout en sachant combien nos moyens demeurent malgré tout limités.



Dans notre vie moderne difficile, la municipalité donne à nos jeunes les moyens et l'envie de partager une activité sportive. Tout simplement parce qu'avant tout le sport est un état d'esprit.

nos associations

- ✓ Garderie "Les P'tits Loups"
- ✓ Gym Volontaire Jouques
- ✓ Indian Spirit
- ✓ J'aime mon quartier et mon village
- ✓ Jouques 4x4 Aventures
- ✓ La Bobine
- ✓ La Boule Renaissance
- ✓ Les Amis de Jouques
- ✓ Les Arts Twistent
- ✓ Les Ornicarink(s)
- ✓ Les Parachutistes
- ✓ Mémoire Vive
- ✓ Musée Agricole du Temps Jadis
- ✓ Office du Tourisme
- ✓ Oratorio
- ✓ Piste Sud
- ✓ Plaisir de Chanter
- ✓ Raid
- ✓ SOS Comédie
- ✓ Scrabble
- ✓ Société de Chasse
- ✓ Société de Pêche Le Réal
- ✓ Société Sportive Jouquarde
- ✓ Tennis Club de Jouques
- ✓ Tennis de Table
- ✓ Vélo Club de Jouques

Les associations jouquardes

- ✓ Amicale des Donneurs de Sang
- ✓ Amicale des Sapeurs-Pompiers
- ✓ Anim'a Jouques
- ✓ Animaux en péril
- ✓ APA
- ✓ Association des Anciens Combattants UNC
- ✓ Association D'Jac
- ✓ Association Mabrouka
- ✓ Association des Parents d'élèves
- ✓ Association Black Bird
- ✓ Bonne Détente
- ✓ Centre de Loisirs de Jouques
- ✓ Collectif de la Communauté Harkie d'Aix et du Pays d'Aix
- ✓ Crèche Lou Pitchoun
- ✓ Danse de salon
- ✓ Dé à coudre et tasse à thé
- ✓ Ecole des Jeunes Pompiers
- ✓ Entraide Sociale Foyer Jouques
- ✓ Enzo Prod
- ✓ Foyer Socio-Culturel AIL



Enthousiasme, dynamisme, engagement, générosité, don de son temps, les mêmes préoccupations animent les membres des associations. la mairie est un partenaire attentif du monde associatif.

La Mairie en Direct

Hôtel de Ville (standard)	04 42 63 79 50
Services Techniques	04 42 28 38 73 / 06 22 40 90 20
Service Urbanisme	04 42 63 79 51
Servie Aide Sociale	04 42 63 79 50
Site Internet Mairie	www.jouques.fr

Permanence de Monsieur le Maire

- Le mercredi après-midi (sur rendez-vous)
04 42 63 79 50

Permanence Urbanisme

- Le mardi et le vendredi de 9 h 30 à 12 h

Secrétariat de la Mairie

- Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
- Mercredi de 13 h 30 à 17 h
- Samedi de 9 h à 12 h

Les Ecoles

Ecole maternelle Bd du Réal	04 42 67 61 76
Ecole primaire Boulevard de la République	04 42 67 62 43
Cantine scolaire primaire	04 42 63 79 58

Social

M. le Curé	04 42 57 80 40
Croix-Rouge	06 15 48 18 46
Centre médico social 4 rue Grande	04 42 63 70 23
Centre Aéré "les P'tits Lous" (3/6 ans) Maternelle	04 42 28 65 31
Avenue de la Gare	06 13 44 80 22
Crèche halte-Garderie "Lou Pitchoun" Les Platanettes	04 42 63 72 14
Centre de Loisirs (6/14 ans) Ecole primaire	04 42 63 77 72
Foyer du 3 ^{ème} Age	04 42 63 70 53
Halte Repas Rue Grande	04 42 63 70 53
Assistantes Maternelles agréées	
BRUNET Martine	04 42 67 05 05
CHAID EDDOUR DJOUHAR	06 23 77 33 84
DEHARO Patricia	04 42 67 60 29
DI MACCIO Jocelyne	04 42 63 72 08
DI MARTINO Sandrine	06 85 70 47 71
HORRENBERGER Lynda	04 42 67 65 81
LACROIX Josette	04 42 63 71 45
MAHIEUX Valérie	04 42 67 65 32
MELIA Magali	04 42 67 68 56
MIRA Edwige	04 42 63 78 60
TERMINI Lina	04 42 67 60 01
THILLE Véronique	04 42 67 65 04
WARTON Carine	04 42 63 77 38

Culture et tourisme

Bibliothèque Municipale Boulevard du Réal	04 42 67 60 73
Centre Socio-Culturel Les Platanettes	04 42 67 61 60
Maison des Associations 3 boulevard de la République	04 42 63 72 03
Office de Tourisme 33 boulevard de la République	04 42 63 75 04

Professions de Santé

Acupuncture MARA	06 81 82 61 24 / 04 42 92 57 73
Chirurgiens-Dentistes	
BESSONE - CHABERT - DESNOTS	04 42 67 67 58
SAYWELL	04 42 63 75 34
Infirmières	
PRINCELLE - SZUBAN	04 42 63 78 45 / 06 12 60 19 77
Masseurs-Kinésithérapeutes	
MASSET	04 42 63 76 00
PIRARD - COY - SCHIBY	04 42 67 60 92
Médecins	
BENEDETTO	04 42 67 61 06
REBILLON	04 42 63 74 80
Orthodontiste	
FLACHAIRE-BELIN	04 42 63 70 47
Orthophoniste	
GALIBERT	04 42 57 81 06
Ostéopathe	
PIRARD	04 42 67 60 92
Pharmacie	04 42 67 62 40
Sage-femme	
DEHY	04 42 67 68 26

Urgences

Commissariat à l'Energie Atomique (CEA) RN 96	04 42 25 70 00
EDF	04 90 09 46 02 / 0 810 333 004
Gendarmerie Nationale	17 / 04 42 57 80 09
Police Municipale	04 42 63 73 06
	06 22 40 89 58 / 06 22 40 89 33
Pompiers	18 (fixe) / 112 (portable)
(administratif)	04 42 63 79 70
Samu	15
SEERC	0 810 457 457
SEERC Urgences	0 810 757 757
Taxi médical David	04 42 57 71 22

Vétérinaire

Dr BONIN	04 42 67 69 83
----------	----------------